

Extrait du procès-verbal

Séance du : 8 novembre 2021
Présidente : Mme Valérie MAUSNER LEGER
Rapport sur : Préavis N° 256/2021
Rapporteur : M. Julien URFER

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 256/2021 concernant le réaménagement complet du chemin des Tines y compris levée des oppositions,
ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. d'approuver le projet de réaménagement complet du chemin des Tines, y compris levée des oppositions ;
2. d'accorder un crédit de CHF 919'000.- TTC à la Municipalité pour financer les travaux nécessaires au réaménagement du chemin des Tines (tronçon A), montant qui sera porté au compte N° 9143.20 – Dépenses du patrimoine administratif, dépenses amortissables en 30 ans ;
3. d'accorder un crédit de CHF 142'000.- TTC à la Municipalité pour financer sa participation aux travaux nécessaires au réaménagement du chemin des Tines sur la parcelle n° 2448 (tronçon B), montant qui sera porté au compte N° 9143.20 – Dépenses du patrimoine administratif, dépenses amortissables en 30 ans ;
4. d'accorder un crédit de CHF 59'300.- TTC à la Municipalité pour financer les travaux de modification de l'éclairage public. Ce montant sera porté au compte N° 9144.33 – Éclairage public, et viendra en augmentation du capital de dotations des Services industriels, dépenses amortissables en 20 ans ;
5. de lever l'opposition de Real Land SA, propriétaire de la parcelle n° 1067 ;
6. de lever l'opposition de Mme et M. Chable, co-propriétaires des parcelles n° 326 et n° 1216 ;
7. de lever l'opposition de Mme et M. Clerc, co-propriétaires de la parcelle n° 1216 ;
8. de lever l'opposition de Mme Béatrice Enggist, co-propriétaire de la parcelle n° 1065.

Les conclusions du préavis sont acceptées par 75 oui, 1 non et 9 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 9 novembre 2021.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

La Présidente :



La Secrétaire :